



FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE NATATION

COMMISSION DU STATUT DU SPORTIF, DE L'AGRÈMENT DES AGENTS SPORTIFS

ET DE LA QUALIFICATION DES CADRES SPORTIFS

Communiqué N°1/2024-2025

PREMIERE PERIODE DE TRANSFERT

Nous informons l'ensemble des associations affiliées à la Fédération Royale Marocaine de Natation que la première période de transfert des nageurs et nageuses est fixée du **7 au 21 octobre 2024.**

Driss HASSA

Président de la FRMN

Mourad KALI

Président de la commission